

Juin 2012



Éditorial

De l'argent...

Une étude américaine récente le révèle : « l'argent ne fait pas le bonheur » À vrai dire, la sagesse populaire en avait, déjà et depuis longtemps, conclu ainsi !

Mais cette étude est plus précise : elle corrige cet axiome en fixant un seuil de revenu au dessus duquel l'argent ne participe plus du tout au bonheur quotidien. Ainsi apparaît-il qu'un tiers de nos concitoyens ne gagnerait absolument rien en bonheur en accroissant leur revenu.

Et à Simorre, il nous paraît que cette loi semble se vérifier. Bien sûr, nous sommes peu aptes à juger du bonheur de chacun, mais nous croyons deviner l'absence de lien entre le niveau de revenu et de patrimoine et le bonheur de vivre éprouvé par chacun. Surtout si ce der-

nier se définit comme passer du temps avec ceux qu'on aime, échapper à la maladie et à la douleur, profiter de ses loisirs, jouir de son cadre de vie... En somme, être heureux de se lever au matin !

C'est sur ce dernier point que nous nous distançons de la grande majorité des Français : vivre dans une maison à notre goût bien souvent familiale et dans un des plus beaux bourg de notre région, abaisse sans conteste le seuil à partir duquel plus d'argent ne fait pas plus de bonheur !

N'exagérons rien cependant ! « La richesse est préférable à la pauvreté, ne serait-ce que pour des raisons financières » a dit Woody Allen... Ce rappel pour vous prouver que je ne cherche pas à vous « enfumer »!

Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE

État civil



Éloïse DOMINY, le 20 mai



GOMES-PEREIRA Sassime, le 14 avril

GOMES-PEREIRA Maël, le 14 avril

GOMES-PEREIRA Sarah, le 14 avril

PÉREUIL André, le 29 mars (maison de retraite)

GUNTHER Gido, le 30 mars

VOLOSSOVITCH veuve DESPAUX Nadia, le 20 avril

MOUNÉDÉ Lucienne, le 17 avril

BAYLE Jean, le 25 avril

PERSSON épouse FLEISHER Anne-Lise, le 30 avril

PÈNE veuve DUPUY Jeanne, le 30 avril

LAIRLE Roger, le 30 avril

TERMOTE Daniel, le 1er mai



Jeannot BAYLE est mort subitement le 25 avril dernier. À Simorre où il était né, c'était un personnage ! Mais sa notoriété dépassait largement notre bourg : une foule, comme on n'en avait jamais vue, a assisté à l'enterrement de celui qui a animé nos manifestations pendant des décennies, veillé à l'entretien de la mémoire des guerres passées, milité dans le combat politique avec passion... et a brillé au centre de l'attaque de l'USS pendant des années de jeunesse ! Il était notre Ami et depuis sa disparition, Simorre paraît parfois étrangement vide.



MAIRIE DE SIMORRE

SIMORRE Gazette

Élections 2012

Voici, pour les archives de chacun, les résultats à **Législatives** Simorre des consultations électorales de 2012, présidentielles et législatives.

Présidentielles

Candidats	Voix	% (arrondi)
HOLLANDE François	226	55 %
SARKOSY Nicolas	184	45 %

Il est intéressant de noter :

- Que la participation à la présidentielle a été plus importante que celle à la législative : 83% pour la première et 62% pour la seconde.
- Que le rapport Gauche-Droite s'est fixé à Simorre pour ces deux scrutins en faveur de la Gauche, dans la proportion de : 55% à la présidentielle
61% à la législative

Candidats	Voix	% (arrondi)
LE GOANVIC Philippe	13	4 %
PREVOT Annie-Claude	1	0.32 %
GIROIR Florence	3	1 %
DELLAC Maryse	17	5 %
DE FRANCLIEU Douce	72	23 %
GIROT Marcelle	41	13 %
CREPEL Eliane	7	2 %
FALCO Jean	2	0.64 %
MARTIN Philippe	153	49 %
CABELLA Sylvie	3	1 %
CHARETON Jean-Louis	0	0 %

Il faudra, à moins d'événements aujourd'hui non prévisibles, attendre le mois de Mars 2014 pour la prochaine échéance électorale : les élections municipales.



Les animations de l'été



Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet : 18ème Festival pour enfants «FESTI'DRÔLE» Simorre au Moyen-âge

Du 2 au 15 juillet : Exposition à la médiathèque M. TAYLOR (organisation : S.I.)

Mercredi 4 juillet : Concert Lieder de Schubert avec Magali Léger (soprano), Alain Buet (baryton), Shunske Sato (violon) et Rémi Cardinale (piano) à 20H00 en l'église (Les Musicales des coteaux de Gimone)

Samedi 7 juillet : Concert Blues rock au BàO avec Bone Tee & The Slug Hunters

Vendredi 13 juillet : Concert Folk acoustique au BàO avec Stranded Horse

Du 16 au 28 juillet : Exposition à la médiathèque Mr ARIES (organisation : S.I.)

Du 27 au 29 juillet : Concerts "Les moissons sonores" Place de la Mairie - Vendredi 27 juillet : couleur afro-cubaine, cheminement depuis les musiques rituelles et polyrythmiques des batas jusqu'au latin-jazz, en passant par la salsa et la danse. Samedi 28 juillet : petites formations de jazz contemporain (duos, trios, quartet) Dimanche 29 juillet : répertoire original pour le collectif au grand complet, soit une douzaine de musiciens sur scène. Les musiciens : Thibaud SOULAS, Aymeric AVICE, Ludovic YAPAUDJIAN, Jean-Luc LANDSWEERDT, Gérald CHEVILLON, Onel MIRANDA RAMOS, Bruno RUDER, Elie DURIS, Joan ECHE PUIG, Benoît CONVERT, Camille SECHEPPET, Pierre POLLET. Groupe OKILAKUA : Fabien DAVID, Julien GARIN, Moustapha GUERMAT, Onel MIRANDA RAMOS, Mounim RABAHI, Fabien ROYNETTE (organisation : Thibaud SOULAS et le BàO)

Samedi 28 et dimanche 29 juillet : Tournoi d'ultimate au stade (organisation : "D' Artagn' Hat")

Samedi 28 juillet : Paëlla du Foot à la Salle des fêtes (20H30). (organisation USS)

Du 30 juillet au 14 août : Exposition à la médiathèque Mme MORA (organisation : S.I.)

Samedi 4 août : Concert Pop world au BàO avec Lina And...

Du 10 au 12 août : Festival de chanson "Le pêcheur de chaussures" Place de la Mairie et BàO Vendredi 10 août : Gilles et Auguste. Samedi 11 août : Christian Paccoud. Dimanche 12 août : Les Vents malins (sous réserve). Au fil des 3 jours : Alexandre Lagodasse fait chanter tout le monde avec son orgue de Barbarie.

Du 10 au 31 août : Exposition au BàO "Brassens" par Manu BLANCAFORT.

Dimanche 12 août : Marché "Art et Gastronomie" de 11H00 à 19H00 dans le parc du musée et sous la halle. Nombreux stands et animations, repas le midi (organisation : Le musée paysan d'Émile)

Samedi 18 août : Cinéma en plein air "Le glaneur et la glaneuse" d'Agnès Varda (organisation : BàO)

Dimanche 26 août : Brocante dans tout le village. (organisation : S.I.)

Dimanche 26 août : Concert Tzigane au BàO avec Dilolula.

Mardi 28 août : Concert Orchestre à cordes de SIMORRE Église de Baillasbats à 21H00(organisation:AMAGe)

Samedi 1er septembre : Bal Trad. avec Youshka au BàO

La Maison des Anciens

La fin de ce premier semestre 2012 est marquée par un grand événement ! La disparition de la ruine que représentait l'ancienne gendarmerie et sa transformation en lieu de vie.

Lieu de vie à multifonctions, mais essentiellement consacré aux anciens et aux activités de service touchant aux soins aux personnes.

Nous avons donc :

- Au rez-de-chaussée, le Foyer des Anciens auquel est accolé un espace de convivialité.
- À l'étage, accessible par un ascenseur, le cabinet des infirmiers, celui de massage-kinésithérapie et un autre combinant shiatsu et sophrologie.
- Un jardin ouvert à tous, relié à la place du Foirail par un gué et une passerelle, complète cet aménagement. Les petits ne sont pas oubliés, ils pourront jouer à l'intérieur d'un espace entièrement sécurisé et très prochainement aménagé en aire de jeux.

La liaison de cet ensemble avec le centre bourg a été assurée par un cheminement piétonnier qui conduit également à de nouvelles toilettes publiques remplaçant la "verrue" qui en tenait lieu jusque là.

C'est là un investissement notable qui a été réalisé. Remercions-en tous les participants : l'État, le Département, la Région, la Caisse d'allocation familiale qui nous ont aidé dans cette réalisation.

L'opération, entre le début de sa conception et la fin du chantier aura pendant 3 ans mobilisé nos énergies, nos soucis, nos espoirs... et aujourd'hui notre très grand bonheur de l'offrir aux Simorrains.



« L'ancienne gendarmerie »
Un espace convivial pour des rencontres intergénérationnelles

Cabinet des infirmiers - Avenue des Pyrénées
(à partir du 2 juillet) - Tél. 05 62 66 51 70



Jean-Pierre BABY
Françoise BISTO
Julien DUMONT
Valérie HABERT

Muriel COIRIER, masseur-kinésithérapeute
(à côté de l'école), transfère son cabinet le 7 juillet,
Avenue des Pyrénées.



Vous pouvez prendre les rendez-vous au
05 62 65 43 11 du lundi au vendredi
(sauf le mercredi)
entre 8H00 et 18H30

À partir du 3 septembre, sur rendez-vous



SOPHROLOGIE

Gilles VANDERSTRAETEN - Tél. 06 80 91 01 51

Sophrologue formé à l'école de Michèle Freud, propose depuis deux ans une approche sophro-analytique. Amené dans un état de profonde relaxation par un travail sur la respiration, le patient peut entrebâiller les portes de son inconscient et mettre à jour des clés de son fonctionnement psychique. Possibilité de lui suggérer des images et des situations qui l'aideront à dépasser ses angoisses.

Cette technique est particulièrement efficace pour diminuer le stress, l'anxiété, les peurs récurrentes ou venir à bout d'addictions légères.

SHIATSU et RELAXATION MANUELLE

France VANDERSTRAETEN - Tél. 06 77 60 08 43

Tirant ses principes de la médecine chinoise, vieille de 3000 ans, le shiatsu est une technique manuelle composée de pressions et de légers étirements appliqués sur l'ensemble du corps. Le shiatsu apporte une détente à la fois physique et psychique. Il a pour effet immédiat de relaxer le corps et de permettre à la conscience de s'apaiser, favorisant les sensations de légèreté et de bien-être.

En facilitant la relaxation, il aide à lutter contre la fatigue, atténue le stress et renforce la vitalité. Proposées également des techniques de relaxation issues de la tradition indienne et coréenne (pieds, crâne...).

Des nouvelles de l'USS (*Gilbert CARCHON, Président Tél. 06 83 62 24 48*)

Le samedi 9 juin a marqué la clôture de la saison 2011/2012 avec les matchs Simorre 1/Duran et Gaillac/Simorre F (les équipes Loisir et Simorre 2 ayant terminé le championnat le week-end dernier). Ce match Simorre 1/Duran, précédé par la remise des maillots de notre sponsor Intermarché L'Isle en Dodon, suivi par une très importante délégation de supporters de Duran a vu la victoire de l'équipe de Simorre qui est championne de promotion d'Excellence. Elle remonte en division Excellence, ce qui était acquis depuis longtemps. L'équipe féminine se déplaçant à Gaillac avec un petit effectif, perdra ce dernier match. Elle se classe 8ème/10 de promotion Honneur. L'équipe 2 se classe 10ème/12 et se maintient en 1ère Division, objectif atteint. L'équipe Loisir a fait pratiquement le plein de victoires, avec un effectif assez réduit et on attend d'anciens joueurs pour la renforcer ainsi que des dirigeants. La saison 2011/2012 sur le plan sportif a été une bonne saison, mais le manque de dirigeants, de joueuses, de jeunes, de joueurs en équipes 2, Loisir et d'arbitres annonce une saison 2012/2013 difficile. Notre Assemblée Générale a eu lieu le 1er juin, mais malheureusement n'a pas attiré beaucoup de simorrains.

Amateur ou professionnel ? (*Corinne COUDRET, Présidente d'AMAGe*)

Qui suis-je ? Amateur de musique, musicienne professionnelle ?

Le peintre du dimanche prend ses pinces pour passer le temps, le musicien pianote pendant ses loisirs : vision dilettante .

L'amateur est celui qui aime. Pratiquer un art est pour lui un besoin vital, une nécessité absolue de survie. L'amateur est un artiste. Mais il a la modestie de ne pas le dire. La technique est pour lui un moyen d'entretenir cette passion. Il saura la soumettre à ses rêves. La quête de l'absolu est son idéal. L'amateur ne cesse de s'interroger : « comment atteindre le sommet qui s'éloigne sans cesse ? » Le professionnel se demande : « comment gagner sa vie ? »

Franz Schubert ne songe qu'à composer. Il oublie ses feuilles de musique dans un tiroir. Son souci n'est pas d'être célèbre. Il ressent juste le besoin d'écrire. Être amateur ou professionnel n'indique pas la valeur, ni le niveau. Un professionnel est un artiste qui vit de son art. Schubert a vécu dans la misère. Être artiste, ce n'est pas une profession, c'est un état de grâce.

La création artistique est un acte sincère qui ne peut rentrer dans un catalogue de spectacles. L'art est inadapté dans une société basée sur l'argent. Léonard Bernstein l'a exprimé ainsi : « l'art ne se vend pas, il se partage ! ».

Point sur les associations (*Séverine PAILHES*)

Simorre compte aujourd'hui pas moins de 26 associations qui proposent des activités toute l'année ou de manière plus ponctuelle, pour un public très varié. Il y a là une diversité d'offres, de personnes, d'énergies mises en œuvre dont le village et ses habitants ne peuvent que se réjouir.

Toutes les associations simorraines ont cependant un point commun : la non-lucrativité. L'article I de la loi du 01/07/1901 définit l'association comme "la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices."

L'association loi 1901 à but lucratif n'existe pas, pas plus à Simorre qu'ailleurs. S'il est interdit à l'association d'enrichir ses membres, elle peut toutefois conduire des activités économiques, voire commerciales, bref, avoir une activité lucrative, au sens de la réglementation fiscale (c'est-à-dire, encaisser des recettes en contrepartie de services rendus à des usagers). Pour mener leurs activités, les associations peuvent aussi avoir recours à des salariés ou des prestataires, ce qui ne remet pas en cause la non-lucrativité. Le secteur associatif représente en France plus d'un million d'emplois, c'est même le second employeur privé après l'artisanat.

On entend souvent qu'une association à but non lucratif ne doit pas faire de bénéfices. Faux ! Précisons d'abord que pour une association on ne parle pas de bénéfices mais d' " excédents ". Et il est tout à fait recommandé pour les associations de produire des excédents raisonnables, reflets d'une bonne gestion. Ce qui est en revanche totalement proscrit, c'est le partage de ces excédents entre les membres. Le fondement de l'association est sa gestion désintéressée, et ce désintéret a souvent été traduit, à tort, comme l'interdiction de réaliser des bénéfices. Rien dans la loi de 1901 relative au contrat d'association ne l'interdit. Une association n'aura jamais vocation de générer du profit pour du profit mais les subventions publiques diminuant, la réalisation de bénéfices est un des moyens qui lui permettent d'assurer sa pérennité et de développer ses activités, et donc d'augmenter son impact social.

Les associations appartiennent au grand mouvement de l'économie sociale et solidaire, dans lequel on trouve aussi des entreprises commerciales. Comme les associations, elles partagent une même ambition : mettre leur projet entrepreneurial au service de l'Homme. Elles combinent ainsi leur projet économique avec une finalité sociale. Pour elles, la réalisation de bénéfices ne constitue pas une fin en soi mais un moyen au service de leur projet sociétal, qui place l'humain avant le capital. Cela nous rappelle que l'entreprise privée capitaliste n'est pas la seule forme possible. Et témoigne que l'enrichissement personnel n'est pas le seul motif qui peut donner envie d'entreprendre.